DC/BR
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N°109-2019 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025

Paiement de la marge semestrielle

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Mali procédera, le 23 août 2019, au paiement de la marge semestrielle du « SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025 » pour un montant global net d'impôt de **1 552 265 625 FCFA (Un Milliard Cinq Cent Cinquante Deux Millions Deux Cent Soixante Cinq Mille Six Cent Vingt Cinq FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

Fait à Abidjan, le 08 août 2019

Le Directeur Général

Dépositaire Central • DC / BR • Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE